



Renforcement de la gouvernance pour accélérer la revalorisation du Groupe

Cooptation des dirigeants des divisions PlanetArt et Avanquest en tant qu'administrateurs de Claranova

Paris, France - le 31 mai 2022, 18h00. Claranova SE (ISIN : FR0013426004) annonce ce jour que le Conseil d'administration de Claranova a décidé de coopter M. Roger S. Bloxberg et M. Eric Gareau, actuels directeurs des divisions PlanetArt et Avanquest, en tant que membres de son Conseil d'administration. Ces nominations font suite aux départs de M. Chahram Becharat et M. Jean-Yves Quentel et sont à effet immédiat, pour la durée restante des mandats de ces derniers. Elles s'accompagnent de la nomination par cooptation de Todd Helfstein, Président de PlanetArt, en tant que censeur auprès du Conseil d'administration à effet immédiat.

Les nominations de M. Roger S. Bloxberg, M. Eric Gareau et M. Todd Helfstein seront soumises à la ratification des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale de Claranova.

Pierre Cesarini, Président Directeur Général du groupe Claranova déclare, « Au-delà de renouveler la confiance accordée aux managers de nos divisions, ces nominations assureront la pleine implication de nos principales filiales dans les grandes orientations stratégiques du Groupe. Les arrivées de Roger, Eric et Todd au sein du Conseil d'administration témoignent notamment de notre volonté d'associer les dirigeants de nos filiales aux réflexions actuellement menées sur le niveau de valorisation boursière du Groupe. La dichotomie grandissante entre les fondamentaux de Claranova et les valeurs intrinsèques de chacune de nos activités (notamment par rapport aux comparables directs de ces trois divisions) reste un axe de travail prioritaire. Nous restons confiants dans notre capacité à combler cet écart au regard des performances de nos trois divisions et avec l'appui d'un conseil d'administration renforcé par leur arrivée. Leur parfaite connaissance des activités du Groupe sera en effet un atout précieux dans la mise en œuvre des options qui nous permettront d'optimiser et d'externaliser la valeur créée pour nos actionnaires ».

Agenda financier :

3 août 2022 : chiffre d'affaires annuel 2021-2022

Numéro dédié aux actionnaires individuels : **0805 29 10 00** (appel non surtaxé).

Ligne ouverte du mardi au jeudi de 14h à 16h.

À propos de Claranova :

Acteur technologique global et diversifié, Claranova gère et anime un portefeuille de participations majoritaires dans des entreprises numériques à fort potentiel de croissance. S'appuyant sur une équipe combinant plusieurs dizaines d'années d'expérience dans le monde technologique, Claranova a acquis un savoir-faire unique de retournement, de création et de développement d'entreprises innovantes.

Avec un chiffre d'affaires de 472 millions d'euros sur l'exercice 2020-2021, en hausse de plus 40% en moyenne par an depuis 3 ans, Claranova a démontré en quelques années sa capacité à faire d'une simple idée, un véritable succès à l'échelle mondiale. Présent dans 15 pays et s'appuyant sur l'expertise de près de

800 collaborateurs en Amérique du Nord et en Europe, Claranova est un groupe résolument international, réalisant 95% de son chiffre d'affaires à l'étranger.

Au sein de son portefeuille de participations, Claranova réunit 3 plateformes technologiques uniques présentes sur l'ensemble des grands secteurs du numérique. Leader de l'e-commerce personnalisé, Claranova s'illustre également par son expertise technologique dans les domaines de l'édition de logiciels et de l'Internet des Objets à travers ses activités PlanetArt, Avanquest et myDevices. Ces trois activités partagent une mission commune : mettre l'innovation à la portée de tous grâce à des solutions simples et intuitives qui facilitent au quotidien l'accès au meilleur de la technologie.

Pour plus d'informations sur le groupe Claranova :

<https://www.claranova.com> ou https://twitter.com/claranova_group

Avertissement important :

Toutes les déclarations autres que les énoncés de faits historiques qui pourraient être inclus dans le présent communiqué de presse au sujet d'événements futurs sont sujettes à (i) des changements sans préavis et (ii) des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et à des incertitudes inhérents indépendants de la volonté de la Société qui pourraient conduire à ce que les résultats ou les performances réels de la Société diffèrent considérablement des résultats ou des performances attendus exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives.